

CONTROLE DE LA QUALITE DU TRI DES DECHETS DE CHELLES

LE 19 AVRIL 2012



Rappel: Un contrôle qualité consiste à analyser le tri des habitants avant la collecte. Les erreurs importantes sont systématiquement signalées aux habitants par le refus du bac à la collecte et par la visite d'un agent du Sietrem. Les erreurs moins importantes font l'objet d'une note déposée dans la boîte aux lettres et d'une visite d'un agent.



Observations particulières

Le 19 avril 2012, un contrôle qualité a été effectué sur la commune de Chelles et les résultats, comparés à ceux du 27 mars 2012, sont mauvais :

- Le nombre de bacs ne contenant pas d'erreurs diminue (53,6% sur ce contrôle et 66,1% en mars dernier).
- Le nombre de bacs notés avec de petites erreurs (35,5%) augmente de 10,5%.
- Le nombre de bacs refusés (10,9%) augmente par rapport au dernier contrôle qualité (8,9%).

Les données relevées soulignent que les principales erreurs sont encore dues à la confusion entre les plastiques recyclables (bouteilles, bidons et flacons) et ceux qui ne le sont pas (films plastiques, barquettes...). On note un pourcentage important (65% des bacs refusés) d'objets divers non recyclables (mouchoir en papier, papier bulle, carton de pizza, CD, fils électrique, baignoire, lingette, essuie tout, cagette en bois ...).

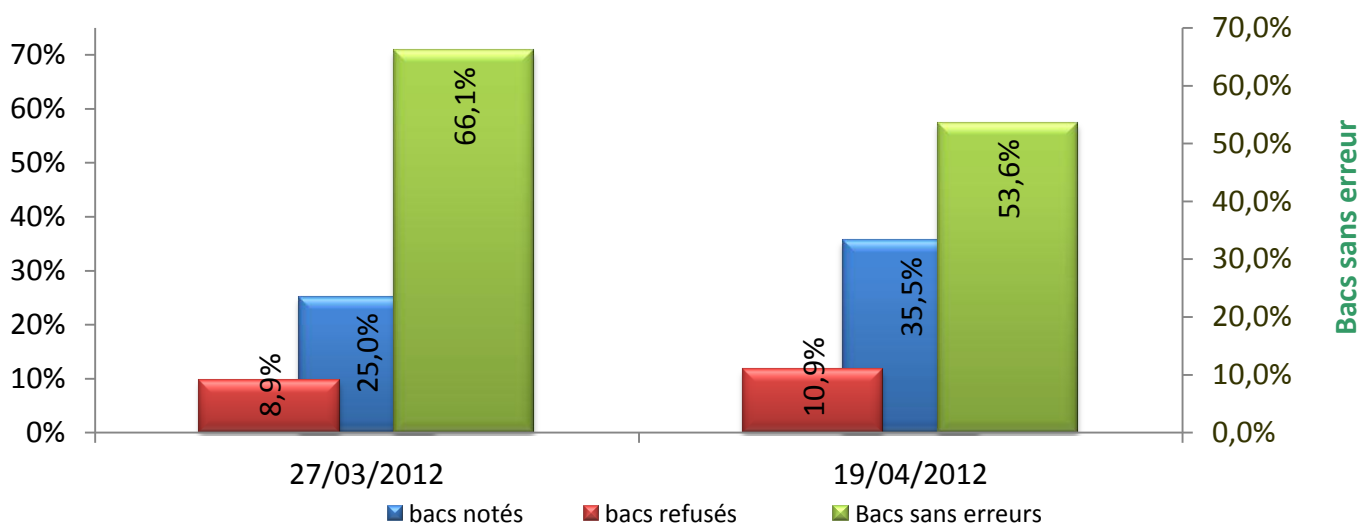


Intervention du syndicat

Les agents du SIETREM sont mobilisés pour améliorer l'information auprès des habitants. Cependant, afin d'améliorer l'efficacité des futures campagnes de sensibilisation, le soutien de votre commune est nécessaire à travers vos outils de communication.

Des réunions publiques, des interventions sur le marché, des articles dans le journal municipal, peuvent être effectués. Le Sietrem se tient à votre entière disposition pour vous fournir toute la documentation nécessaire.

Evolution de la qualité des bacs contrôlés





Bilan des bacs contrôlés :

	19 avril 2012		Mars 2012
	Nombre	Pourcentage	Pourcentage
Bacs contrôlés	183	-	-
Bacs refusés	20	10,9%	8,9%
Bacs notés : petites erreurs	65	35,5%	25%
Bacs corrects	98	53,6%	66,1%



Répartition des erreurs dans l'ensemble des bacs contrôlés(*) :

	19 avril 2012		Mars 2012
	Nombre	Pourcentage	Pourcentage
Plastiques	74	40,4%	33,9%
Ordures ménagères	5	2,7%	1,8%
Polystyrène	10	5,5%	2,7%
Divers	25	13,7%	2,7%
Sans erreur	98	53,6%	66,1%

(*) : Un même bac peut contenir plusieurs erreurs. Le total est donc supérieur à 100 %



Erreurs observées dans les bacs refusés :

	19 avril 2012		Mars 2012
	Nombre	Pourcentage	Pourcentage
Plastiques	18	90%	100%
Ordures ménagères	5	25%	20%
Polystyrène	5	25%	10%
Divers	13	65%	10%



Secteurs contrôlés :

Compris entre les avenues des Champs, R. Suzanne, R. Elisabeth, des peupliers, P. de Coubertin et A. Caillou.

